



COMMUNE DE SAIGNON

## *Bulletin d'information*

*n°10 – Juillet 2017*

### *Le mot du maire*

« L'été sera chaud », ce titre d'une chanson des années 80 devient une réalité pour tout le monde. Thermomètre affolé, météo inquiétante nous amènent à nous poser des questions simples sur notre mode de vie et notre relation avec dame nature. En attendant, la terre tourne et notre quotidien communal ou intercommunal persiste avec les incertitudes que sont les temps aménagés périscolaires, les dotations de l'Etat, la ponction du fonds de péréquation. Nous n'avons malheureusement pas tout vu.

La vie continue. La Fête de la Musique a été une grande réussite grâce à Vie et Environnement qui a su mobiliser toutes les énergies associatives de notre territoire. D'autres manifestations sur Saignon sont à venir telles que les nombreux concerts à l'église et les projections cinéma au théâtre de verdure, la fête nationale célébrée le soir du 13 juillet, la fête votive qui débutera le 11 août et qui se prolongera jusqu'au dimanche 13 août avec en matinée une course cycliste organisée par le Vélo Club Aptésien, pour se terminer par un repas tiré du panier sur la place de la Fontaine. Tous les amoureux du village sont les bienvenus. Un grand merci aux Festives et aussi au Vélo Club Aptésien qui honore de sa présence notre belle commune. Celle-ci sera également mise à l'honneur par l'exposition phare du Club Photo en octobre.

Sur le plan pratique, les travaux de rénovation dans le centre village prennent forme au niveau de la place de l'Horloge. Cette place qui demande à être stabilisée structurellement pendant quelque-temps ne peut redevenir un parking mais plutôt un lieu d'échange et de convivialité pour tous les habitants et piétons de passage.

Les hautes herbes des bas-côtés de nos routes communales ont été coupées malgré un retard conséquent dû à une panne du matériel roulant. Merci au personnel réactif qui a fauché même par temps caniculaire.

Je vous invite à continuer la lecture de ce bulletin et je vous souhaite au nom de tous les élus un agréable mois de juillet et mois d'août. Nous espérons vous rencontrer au cours des nombreuses festivités.

*Jean-Pierre Haucourt*

## ÉCOLE JEAN MILON



### *Fin des travaux dans la cour de la maternelle*

Une nouvelle structure de jeux a été installée pour le plus grand bonheur des enfants.



### *Le Parc Naturel Régional du Luberon a 40 ans !*

Jeudi 8 juin le même repas local a été servi dans toutes les cantines scolaires du Parc Naturel Régional du Luberon pour fêter ce bel anniversaire. Au menu salade verte, agneau de pays, épeautre aux courgettes et gâteau fraises/cerises.

Merci aux cantinières qui ont régalé les enfants et bravo au PNRL pour la mise en place de cette belle initiative que sont les repas locaux.

### *Centre aéré du 10 au 28 juillet*

Pendant trois semaines, Éliane, Lison, Olivier et Jean-Marc accueilleront 40 enfants. Ils ont organisé pour eux un ensemble d'activités : canoë, accro branche, pique-nique à la forêt des cèdres, jeux autour des abeilles et jeux d'eau .....

*Jean-Pierre Boyer*

### *Rythmes scolaires*

La commune avait organisé le temps scolaire sur 5 jours, conformément à la réforme mise en place en 2014. Cette nouvelle organisation avait nécessité l'augmentation du temps de travail de l'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) et du directeur de l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement).

Le décret paru le 28 juin accorde le libre au choix aux communes : maintien de la semaine de 5 jours avec les activités périscolaires ou retour à la semaine de 4 jours sans activité périscolaire.

Les parents d'élèves et les enseignantes sont en majorité pour le retour à la semaine de 4 jours, le conseil municipal n'y est pas opposé mais dans ce cas, que devient le personnel ?

Le conseil municipal a donc proposé aux parents de créer un ALSH le mercredi matin de 7h 30 à 12h 30 afin de répondre aux besoins d'accueil des enfants et de reclasser les personnels dans les meilleures conditions possibles.

Le dossier de rentrée avec les informations concernant la Ludo, la cantine, le transport scolaire et l'ALSH du mercredi matin sera disponible en mairie et sur le site [www.saignon.fr](http://www.saignon.fr) à partir du 17 juillet.

*Isabelle Brest*

## À LA MÉDIATHÈQUE

### Les nouveautés :

#### Romans

<p><i>Une bobine de fil bleu</i>, Anne Tyler. <i>Cette terre promise</i>, Érich Maria Remarque. <i>Dans la forêt</i>, Jean Hegland. <i>Le dernier problème et autres aventures de Sherlock Holmes</i>, Arthur Conan Doyle. <i>L'équilibre des requins</i>, Caterina Bonvicini. <i>L'étrange histoire de l'ours brun abattu dans les quartiers espagnols de Naples</i>, Antonio Menna. <i>Éva dort</i>, Francesca Mélandri. <i>The happy prince and other tales</i>, Oscar Wilde. <i>Looping</i>, Alexia Stresi. <i>Le pays que j'aime</i>, Caterina Bonvicini. <i>Plus haut que la mer</i>, Francesca Mélandri. <i>Le rendez-vous et autres contes</i>, Edgar Poe.</p>	<p><i>Shakespeare comme il vous plaira, scènes célèbres</i>, William Shakespeare. <i>Nouvelles et récits russes classiques</i> <i>Arrête avec tes mensonges</i>, Philippe Besson. <i>Danser au bord de l'abîme</i>, Grégoire Delacourt. <i>Ma mère, cette inconnue</i>, Philippe Labro. <i>Les ruines de la future maison</i>, Hélène Dassavray. <i>Le tour du monde du roi zibeline</i>, Jean-Christophe Rufin. <i>Glacé : thriller</i>, Bernard Minier. <i>Nuit</i>, Bernard Minier.</p>
--	--

#### Jeunesse

<p><i>Une aventure du club des intrépides</i>, Bruno Lher. <i>Décrocher les étoiles</i>, Serge Bloch. <i>Gratte moi le dos</i>, Marie-Hélène Lafond. <i>Un appétit d'oiseau</i>, serge Bloch. <i>Will ou be my friend</i>, Éric Battut. <i>N'oublie pas de te laver les dents</i>, Philippe Corentin. <i>Une nuit, un chat...</i>, Yvan Pommaux. <i>L'oiseau du sommeil</i>, Isabelle Simler. <i>Partir au-delà des frontières</i>, Francesca Sanna <i>Plume</i>, Isabelle Simler. <i>Le sorcier vert</i>, Valentine Goby. <i>Une soupe au caillou</i>, Anaïs Vaugelade</p>	<p><i>Le tigre et le chat</i>, Eitaro Oshima. <i>Tous super héros</i>, Lilian Thuram <i>Les trois cochons petits et le méchant grand loup</i>, Pierre Bertrand. <i>Émile</i>, volumes 3 et 5, Vincent Cuvelier. <i>Ici Londres</i>, Vincent Cuvelier. <i>La première fois que je suis né</i>, Vincent Cuvelier. <i>Bestiaire pour les jours de cafard</i>, Jean Zéboulon.</p>
---	---

#### BD adulte :

*Culottées, des femmes qui ne font que ce qu'elles veulent*, volumes 1 et 2, Pénélope Bagieu.

*Et il foula la terre avec légèreté*, Mathilde Ramadier.

*Tendance chat*

*Stupor mundi*, Néjib.

*Une vie avec Alexandra David Neel*, volume 2, Fred Campoy.

#### BD jeunesse

*Un prince à croquer*, volumes 1 à 4, Patricia Lyfoung.

#### Documentaires

*La démocratie aux champs*, Joëlle Zask.

*Les nouveaux potagers*, Robert Elger.

À ces achats s'ajoutent les ouvrages prêtés par la BDP, le bibliobus est passé en juin, il y a donc 450 nouveautés et autant de nouveaux CD à emprunter. Le fonds est très varié, n'hésitez pas à passer à la médiathèque.

Horaires d'été : lundi : 16h 30- 18h,

jeudi : 10h - 12h

vendredi : 16h 30 - 18h 30

Fermeture du 12 au 31 août

## *Les activités périscolaires :*

Après la lecture des *Maisons des autres enfants*, chacun a fabriqué sa maison avec de vieux livres de poche. À la fin du mois de juin, en raison de la forte chaleur, le « groupe des petits » a rejoint le « groupe des grands ». Les futurs collégiens ont lu des histoires aux petits. C'était un beau moment de partage.



*Sylvie Gontéro*

## **TRAVERSÉE DU VILLAGE**



La reconstruction du mur de soutènement de la place de l'Horloge est terminée. Cette place est piétonne et tout stationnement est interdit. Les travaux s'interrompent pour l'été et reprendront début septembre par la rue du Quay pour se poursuivre tout l'hiver. Patieeenne !!!

Dès l'automne le nouveau parking situé sur la D174 sera arboré avec des micocouliers, des cerisiers du Japon, des sophoras et une haie de forsythias. Dans le village les platanes seront remplacés par des tilleuls rue de la Bourgade et un cerisier du Japon rue du Quay. Un érable sera planté place de l'horloge.

*Bernard Ollivier*



## *PLU*

Après l'adoption du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) par le conseil municipal, le travail sur le PLU se poursuit par l'élaboration du zonage et du règlement.

Celui-ci doit correspondre à la philosophie du PLU qui met l'accent sur la préservation de l'environnement, la stricte limitation de la consommation d'espace pour l'urbanisation et l'interdiction de l'étalement urbain.

Ainsi, sur le territoire de Saignon, trois grandes zones sont identifiées :

- Les zones urbaines regroupent toutes les parcelles reliées à l'électricité, à l'eau potable et à la voirie. Elles concernent le village, les hameaux et les groupements d'habitations dont certains feront l'objet d'Opérations d'Aménagement Programmées (OAP) dans le cadre du PLU.
- Les zones agricoles dans lesquelles seront prévues des possibilités d'extension pour les constructions existantes.
- Les zones naturelles.

Des prescriptions particulières pourront s'ajouter à ce zonage par exemple l'identification d'éléments remarquables du patrimoine bâti et paysager, les zones d'aléa feu, les zones inondables, le périmètre de protection du captage des forages du Fangas...

## *ZÉRO PHYTO*

Dans un souci de préserver la santé de ses habitants et de protéger la flore, la commune de Saignon en partenariat avec les services du Parc Naturel Régional du Luberon et de la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de PACA, s'est engagée depuis 2015 à ne plus utiliser de produits chimiques pour désherber ou lutter contre les insectes. L'utilisation de ces produits menace l'équilibre écologique à court ou long terme. En effet, ces polluants peuvent-être détectés jusque dans les cours d'eau et les nappes phréatiques. Saviez-vous que 80% des hirondelles ont disparu de notre territoire national suite à l'épandage des insecticides ?

Il va falloir accepter ce que nous avons refusé pendant des décennies, que l'herbe est un atout pour la vie.

*François Dupoux*

## LES SOIRÉES DE L'ÉTÉ

**Samedi 1er juillet à 20h30 à l'église:** ensemble vocal les Vallonnés, polyphonies Moyen-Âge et Renaissance.

**Samedi 8 juillet à 20h à l'église :** Récital de piano, Orane Donnadiou, programme "post-romantisme et impressionnisme" comportant les oeuvres suivantes:

- Debussy - Images (extraits),
- Rachmaninov - Étude n°3 op 33, n°5 op 33, n°8 op 33,
- Ravel - Pavane pour une infante défunte et Jeux d'eau,
- Berg - Sonate op1,
- Scriabine - Étude n° 5 op 42.

**Mardi 11 juillet à 21h à l'église :** Patricia Ponselle, mezzo coloratur de l'opéra de Paris, évasions lyriques

**Jeudi 13 juillet place des amandiers :** fête républicaine autour d'une paëlla.

**Samedi 15 juillet à 21h 30 au théâtre de verdure:** mois du cinéma : « En compagnie de Laurel et Hardy ».

**Vendredi 21 juillet à 21h 30 au théâtre de verdure:** mois du cinéma : burlesques en 9,5 mm

**Mardi 25 juillet à 21h à l'église :** Chœur et orchestre Cant' Albion, concert baroque, programme :

- Vivaldi - Credo
- Bach - Cantate BWV 4
- Haydn - Orgelmesse

**Mardi 1er août à 21h 30 au théâtre de verdure:** mois du cinéma : « l'étroit mousquetaire » avec Max Linder.

**Jeudi 3 août à 19h à l'église :** Duo piano, violoncelle, les Musicales du Luberon.

**Vendredi 4 août à 21h 30 au théâtre de verdure :** Cinévillages

**Samedi 5 août à 21h à l'église :** concert Enco de botte pour l'ouverture de la semaine vocale. Polyphonies.

**Du dimanche 6 au vendredi 11 août à la médiathèque :** stage de chant organisé par Robert Nagelli.

**Mardi 8 août à 21h 30 au théâtre de verdure :** mois du cinéma : « Le mécano de la général » avec Buster Keaton.

**Du 11 au 13 août :** Fête votive.

**Mardi 15 août à 18h à l'église :** mois du cinéma : concert lyrique opéra, opérette.

**Mardi 15 août à 21h 30 au théâtre de verdure :** « Au soleil de Marseille » avec Gorlett, Charpin, Henri Garat.

**Vendredi 25 août à 21h à l'église:** quatuor David Oïstrakh dans le cadre du festival de quatuors à cordes du Luberon, programme : Chostakovitch quatuors n°4, n°2 et n°3.

**Samedi 9 septembre à 18h à l'église :** Patricia Ponselle, mezzo coloratur de l'opéra de Paris, évasions lyriques

## 23 et 24 septembre : Le son des pierres

Les communes de Saignon, Castellet et Auribeau ont sollicité les associations Culture et Orgues en Pays d'Apt et Naï Nô Production implantées toutes deux à Apt, pour organiser en septembre 2017 une série de concerts sous la forme d'un festival de musique dans leurs villages.

D'une réflexion commune est née l'idée d'articuler la proposition artistique sur la relation entre le geste musical et la pierre en tant qu'élément central constitutif de l'ensemble de l'environnement villageois et pastoral. Les esthétiques musicales qui seront présentées seront très ouvertes, allant des musiques anciennes à des installations sonores électro acoustiques en passant par des musiques traditionnelles et festives.

En travaillant sur cette relation entre le geste musical et le patrimoine au sens large nous souhaitons convier les auditeurs à une rencontre, un moment de partage artistique et humain.

Le festival "le son des pierres" aura lieu le week-end du 23/24 Septembre.

Il commencera par le traditionnel marché musical à la cathédrale d'Apt et se poursuivra pendant tout le week-end par des concerts dans les villages qui mettront en résonance des lieux particuliers.

Le programme sera diffusé dans l'été, un « pass » à 10€ sera vendu aux spectateurs pour l'ensemble des concerts.

Ce festival reçoit le soutien financier des trois communes, de la communauté de communes et du département.



C'était une première édition très réussie qui a dépassé toutes les espérances en accueillant 7000 spectateurs attirés par la belle programmation : Keziah Jones, Tryo, General Elektriks....

Le pays d'Apt est très fier d'avoir pu accueillir de tels artistes.

La Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon a participé à hauteur de 37 000€ (Le budget total s'élève à 460 000€).

Rendez-vous pour l'édition 2018.

*Annie Delaup*

## INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

### *Rentrée scolaire 2017*

Le dossier de rentrée avec les informations concernant la Ludo, la cantine, le transport scolaire et l'ALSH du mercredi matin sera disponible en mairie et sur le site [www.saignon.fr](http://www.saignon.fr) à partir du 17 juillet.

### *Obligations légales de débroussaillage*

Afin de prévenir le risque incendie, le débroussaillage autour des constructions et installations de toute nature est obligatoire sur 50 mètres alentours. Ce débroussaillage permet de réduire le risque de départ de feu, limite la vitesse et la puissance du feu et facilite les conditions d'intervention des secours.

Une dérogation générale est accordée par la préfecture pour incinérer les végétaux issus de ces débroussaillages de sécurité, **hormis** pendant la période de risques de feux de forêts (**interdiction du 1er mars au 15 avril et du 1er juin au 15 octobre**).

### *Massif forestier du Luberon*

L'arrêté préfectoral permanent du 24 juillet 2015 régit, du 1er juillet au 15 septembre, l'accès et la circulation dans les massifs forestiers du département.

La préfecture est tenue de communiquer **chaque jour, la veille pour le lendemain**, les possibilités d'accès dans les massifs forestiers déterminées par le niveau de risque de danger météorologique "feux de forêts", donné par Météo-France.

Lorsque la prévision de danger météorologique est classée en risque très sévère (risque important de départ de feu), l'accès n'est autorisé que **de 05h00 à midi** dans les massifs des Monts de Vaucluse, du Luberon et de Basse Durance. Cette restriction d'accès ne concerne pas les autres massifs.

L'information sur les conditions d'accès aux massifs forestiers est disponible sur le site internet départemental de l'État - [www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr) - sous la forme d'un affichage cartographique.

### *Sècheresse*

Le préfet de Vaucluse a classé le département en situation de vigilance. L'arrêté préfectoral est consultable sur le site [www.saignon.fr](http://www.saignon.fr).

Il appartient aux usagers de porter une attention particulière à leurs besoins en eau en limitant au strict nécessaire leur consommation :

- restreindre les usages secondaires (nettoyage des voitures, lavages extérieurs..)
- réduire le lavage des voies et trottoirs au strict nécessaire de salubrité
- réduire les consommations d'eau domestique
- organiser la gestion du remplissage des piscines pour éviter de déstabiliser le fonctionnement des réseaux
- procéder à des arrosages modérés des espaces verts et mettre en place des systèmes de récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage
- adapter les plantations aux conditions climatiques de la région
- anticiper les éventuelles restrictions futures.

### *Registre de la canicule*

Un courrier a été envoyé à toutes les personnes, inscrites sur les listes électorales, âgées de plus de 65 ans ou handicapées afin qu'elles puissent se faire inscrire sur le registre canicule de la commune.

### *Carte d'identité.*

Les cartes d'identité se font désormais à la Mairie d'Apt du lundi au jeudi.

**MAIRIE DE SAIGNON**

**tél : 04 90 74 16 30 — fax : 04 90 04 64 03**

**e-mail : [mairie@saignon.fr](mailto:mairie@saignon.fr)**

**site web : [www.saignon.fr](http://www.saignon.fr)**

Ne pas jeter sur la voie publique